

Élection provinciale 2022

Des demandes spécifiques en réponse à la réalité locale

Saint-Constant, le 27 septembre 2022 – Les maires et mairesses de Roussillon tiennent à rappeler que la spécificité d'un territoire majoritairement agricole nécessite des engagements sans équivoque pour sa mise en valeur et la vitalité économique de la région. Ils rappellent également qu'une plus grande autonomie municipale permettra de mieux répondre aux besoins de la population en fonction de la réalité locale.

« La mise en marché de proximité constitue un levier important pour tendre vers une plus grande autonomie alimentaire et assurer une sécurité pour tous nos citoyens. Alors que moins de 5 % du territoire québécois est situé en zone agricole, cette proportion représente près de 75 % pour la région de Roussillon! Propice à l'agriculture et au développement de l'agroalimentaire, il est essentiel de protéger et de mettre en valeur ces terres agricoles », rappelle le préfet de la MRC et maire de Delson, Christian Ouellette.

Mise en valeur de la zone agricole

Les maires et mairesses demandent ainsi aux candidats des engagements concrets afin d'assurer la mise en valeur de la zone agricole dans les dossiers suivants :

- Renouvellement du programme de compensation des municipalités rurales.
- Pérennité du programme d'aide financière visant à réduire l'impact du plafonnement de la valeur foncière des terres agricoles.
- Soutien financier et partenariat pour le HUB agroalimentaire de Roussillon.

« En raison du caractère rural de plusieurs municipalités de notre MRC, le renouvellement du programme de compensation s'avère essentiel pour répondre aux défis spécifiques du milieu et stimuler la vitalité économique et sociale », souligne Lise Poissant, mairesse de Saint-Mathieu.

« Le HUB agroalimentaire est un projet particulièrement porteur pour les producteurs de notre région. Il permettra notamment de concilier les activités de production, de transport, de conditionnement, de logistique, de mise en marché, de livraison ou encore de promotion et de vente au détail », soutient Sylvain Payant, maire de Saint-Isidore.

Autonomie municipale

« Il est primordial de doter les gouvernements de proximité des moyens financiers pour gérer les enjeux spécifiques à leur réalité locale. À cet égard, la révision de la fiscalité municipale visant à diversifier les revenus pour diminuer la dépendance à l'impôt foncier représente une avenue à privilégier », rappelle Normand Dyotte, maire de Candiac.

La MRC demande ainsi des engagements fermes en faveur des priorités suivantes :

- Reconnaissance des gouvernements de proximité par la préservation des compétences municipales.
- Révision du pacte fiscal, de la Loi sur l'expropriation et de la Loi sur la protection du territoire agricole.

« Comme acteur de première ligne, le milieu municipal est à même d'apporter des solutions novatrices et économiques dans la mise en œuvre des priorités gouvernementales. À l'instar de la Fédération québécoise des municipalités, la MRC de Roussillon réclame ainsi plus d'autonomie pour ses municipalités », conclut Frédéric Galantai, maire de La Prairie.

Pour consulter la plateforme des priorités régionales, consultez le site de la MRC : roussillon.ca/plateforme2022.

- 30 -

Source et renseignements :

Anne-Louise Milot, directrice des communications et des relations gouvernementales | 450 638-1221, poste 330
communications@mrcroussillon.qc.ca